**Assemblée générale de l’Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés**

**12 juin 2017**

**Résolution politique**

***Investir dans l’intégration c’est favoriser la cohésion sociale et***

***contrer la montée des discours identitaires!***

Le Luxembourg, avec 48 % d’habitants qui n’ont pas la nationalité luxembourgeoise, a une situation démographique particulière au monde. Alors que nous approchons le seuil des 600.000 habitants, les défis posés par la démographie doivent être parmi les priorités de nos institutions politiques. Non pas pour agiter le fantôme de l’invasion, comme certains « s’amusent » à le faire dans un jeu politique très dangereux. Non plus, pour agiter le fantôme de la dégradation de la qualité de vie. Le défi des conditions de l’accueil et de l’intégration de ceux qui viennent au Luxembourg, à la recherche d’une vie meilleure ou de sécurité, doit être priorisé par nos décideurs, parce que la cohésion sociale de notre pays en dépend.

Faut-il rappeler la campagne et les résultats du référendum d’il y a deux ans sur le droit de vote des étrangers aux élections législatives, perçu par les étrangers comme un manque de confiance ? La parole de ceux qui revendiquent un « Luxembourg aux vrais Luxembourgeois » fut libérée et même banalisée. Pouvons-nous nous permettre d’assister à la montée insidieuse de ces discours identitaires et rester les bras croisés ? Certainement pas, dans un pays où 61,2% de la population ont un "background" migratoire, soit directement soit indirectement à travers leurs parents.

Il faut alors passer des paroles aux actes et d’y mettre les moyens qui sont à notre portée. La bonne performance économique du pays, à laquelle contribuent largement les résidents étrangers et les frontaliers, au même titre que les nationaux, nous donne la possibilité d’investir aujourd’hui avec sagesse pour éviter demain des conflits ruineux.

Il y a urgence, car le Gouvernement, qui s’affaire à l’accueil des demandeurs d’asile et à la nième réorganisation de l’OLAI, néglige les questions d’intégration. Ni de nouveau plan national….ni de stratégie globale, pourtant prévues par la loi …n’ont été établis. Le rapport d’activités du ministère chargé de l’intégration est d’une insignifiance désolante à ce sujet. Le Conseil national pour étrangers est quasiment en hibernation, avec des élections fixées au 8 juillet, sans que le bilan des actuels conseillers soit connu des associations électrices. En 2003 le taux d’étrangers obtenant le bac classique s’élevait à 14,1%, en 2014 on atteignait 15,5%, alors qu’ils représentaient 49% de la population scolaire luxembourgeoise, ce qui démontre que l’école luxembourgeoise continue à discriminer les enfants d’origine étrangère. Rien n’est fait dans les communes pour mettre un terme aux activités des marchands de sommeil.

Sur base de ces constats, l’Assemblée Générale de l’ASTI, réunie le 12 juin 2017 :

* ***interpelle*** la société luxembourgeoise dans son ensemble à considérer l’immigration comme élément constitutif de notre pays ;
* ***appelle*** les femmes et les hommes politiques à tenir compte de cette dimension de notre société dans toutes leurs initiatives et décisions, tant au niveau national que communal, et plus particulièrement dans les réformes scolaires, les réformes sociales et la révision de la Constitution ;
* ***met en garde*** ceux des responsables politiques, des médias et d’autres acteurs publics qui n’hésitent pas à verser dans les discours identitaires, anti-étrangers et anti-frontaliers : les clivages et la banalisation de la haine avec lesquels certains jouent détruisent notre cohésion sociale;
* ***salue*** les autorités judiciaires qui font preuve de vigilance en enquêtant, jugeant et condamnant des auteurs, certains récidivistes, de crimes d’incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination ;
* ***trouve remarquable*** et rassurant l’élan de solidarité qui traverse la société luxembourgeoise en faveur de l’accueil et de l’intégration des nombreux demandeurs de protection internationale;
* ***exige*** que le Gouvernement consacre des moyens financiers conséquents aux politiques d’intégration, aussi bien des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale, que des migrants qui continuent à venir nombreux au Luxembourg;
* ***réclame*** une concertation effective des différents ministères qui sont impliqués dans les question d’asile et de migration, en activant le comité interministériel à l’intégration prévu dans la loi, et en le réunissant de façon régulière, avec la participation des ONG qui travaillent dans le domaine, à l’exemple de ce qui est la pratique des comités homologues en matière de Droits Humains ou de Développement ;
* ***interpelle*** la Chambre des Députés et le Gouvernement en vue d’amender le projet de loi 7102, de réforme du Centre pour l’Egalité de Traitement (CET), en incluant la nationalité comme motif de discrimination, en lui accordant les moyens nécessaires pour mener à bien ses missions et en lui permettant d’aller en justice pour des cas de discrimination ;
* ***salue*** la déposition, par le Premier Ministre, du projet de loi 7118, qui permettra au résidents étrangers de s’inscrire sur les listes électorales par voie électronique, tout en regrettant que cette disposition ne soit pas d’application déjà pour les élections communales d’octobre;
* ***invite*** le Gouvernement à avoir le courage d’appliquer son programme en matière d’élections communales et de « …mener une discussion générale sur la loi électorale en relation avec les missions communales »;
* ***revendique*** une diminution, voire une abolition de la condition de résidence de 5 ans pour qu’un étranger puisse s’inscrire sur les listes électorales communales ;
* ***annonce*** qu’à défaut de réflexion de la part des partis politiques pour promouvoir la participation des étrangers au débat et à la vie politique, l’ASTI soumettra au débat public des propositions afférentes ;
* ***déclare*** qu’elle observera dans quelle mesure les partis politiques intègrent dans leur travail quotidien et dans leurs programmes électoraux, aussi bien pour les élections communales que nationales, des propositions qui tiennent compte de la diversité de la population luxembourgeoise et de la part croissante des non-Luxembourgeois ;
* ***manifeste*** sa disponibilité pour contribuer au dialogue et à la discussion ouverte avec tous les acteurs politiques, associatifs, sociaux, économiques, culturels et autres, dans la recherche du renforcement de la cohésion sociale ;
* ***renouvelle*** son engagement pour une société nouvelle, riche de sa diversité et pour un meilleur vivre ensemble !
* ***appelle*** à la participation à la chaîne de solidarité du 8 juillet 2017 à 10h30 à la Place Clairefontaine. Il est grand temps que toutes celles et tous ceux qui s’engagent pour un accueil digne et une intégration réussie des étrangers et des réfugiés envoient un signal fort à l’ensemble de la société luxembourgeoise et à ceux qui la gouvernent. Manifestons ensemble notre engagement, notre ouverture et notre solidarité sur la place publique!

adoptée à l’assemblée générale du 12 juin 2017